



Compilation des enjeux soumis dans le cadre de la consultation sur les enjeux que l'étude d'impact devrait aborder

Projet de restauration des berges du parc de la Promenade-Bellerive sur le territoire de la ville de Montréal par la Ville de Montréal

3211-02-339

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

23 novembre 2023

LE PROJET

Le projet vise la restauration de 1,8 km de berges présentant des signes d'érosion importants. Les trois volets du projet seront de : (1) stabiliser 1,8 km de berges érodées afin de protéger les usagers et les actifs de la Ville, (2) repenser le sentier riverain et les aménagements afin d'optimiser l'expérience de l'usager, de faciliter l'accès à la grève et de magnifier le paysage fluvial et (3) élargir, diversifier et protéger la bande riveraine afin de favoriser la biodiversité et d'améliorer la résilience et les fonctions écologiques de la rive.

LE CONTEXTE LÉGAL

La Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) prévoit qu'après avoir reçu la directive du ministre, l'initiateur du projet doit publier un avis annonçant le début de l'évaluation environnementale du projet et son dépôt sur le Registre des évaluations environnementales.

Cet avis doit également mentionner que toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut faire part au ministre, par écrit, des enjeux que l'étude d'impact devrait aborder, par le biais d'une consultation publique sur les enjeux.

Les étapes de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement dans laquelle s'insère la consultation sur les enjeux sont présentées à la page 3 du présent document.

LES OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

La consultation sur les enjeux que l'étude d'impact devrait aborder, vise à offrir à la population la possibilité de s'exprimer sur les enjeux anticipés d'un projet, et ce, en amont de la réalisation de l'étude d'impact, permettant ainsi à l'initiateur de tenir compte des préoccupations du public lors de la réalisation de son étude d'impact. Elle est effectuée à partir du [Registre des évaluations environnementales](#) qui est disponible sur le site Web du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Cette consultation ne remplace pas celles pouvant être menées par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) à la suite d'un mandat donné par le ministre. ***Les consultations du BAPE ont lieu à la suite du dépôt de l'étude d'impact, donc lors d'une phase ultérieure.***

LES OBSERVATIONS SOULEVÉES LORS DE LA CONSULTATION

La consultation pour le présent projet a débuté le 25 septembre 2023 et s'est terminée le 25 octobre 2023. Au cours de cette période, six commentaires jugés pertinents ont été transmis au Ministère.

Le Tableau 1 présente les observations soulevées lors de cette consultation. Elles sont présentées sous une forme synthèse et classées par enjeu afin de faciliter le traitement par l'initiateur de projet. Il ne s'agit pas d'une prise de position du Ministère ou du gouvernement du Québec.

Selon la section 2.2 de la directive ministérielle datée du 14 septembre 2023, l'étude d'impact doit faire état de ces observations et, le cas échéant, décrire les modifications apportées au projet et les mesures d'atténuation prévues en réponse aux observations sur les enjeux soulevés. S'il y a lieu, l'étude d'impact doit également indiquer les préoccupations auxquelles l'initiateur ne peut répondre et expliquer la raison pour laquelle ces éléments n'ont pas été traités. La section 2.5 de la directive demande également que les préoccupations exprimées lors de la présente consultation soient considérées dans la détermination des enjeux du projet qui seront analysés dans l'étude d'impact.

À des fins d'information, l'ensemble des commentaires, tels que transmis lors de la consultation publique, sont présentés en annexe. Le ministre s'est toutefois réservé le droit de ne pas inclure ceux comportant

des propos injurieux, diffamatoires, discriminatoires, grossiers, crus ou offensants, nominatifs ainsi que ceux ayant un but commercial ou promotionnel.

Schéma 1 : Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (PÉIE)

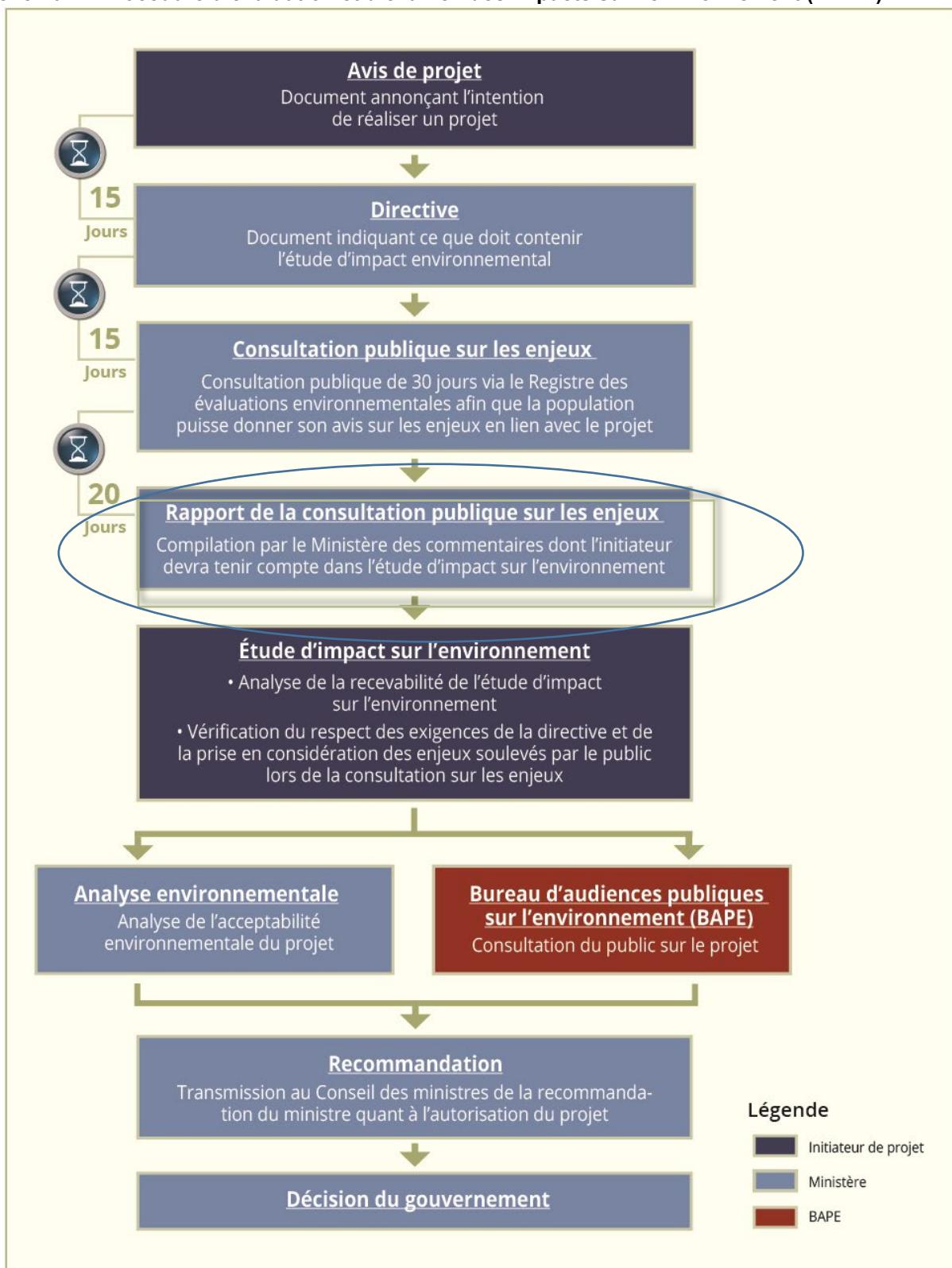


Tableau 1 : Synthèse des observations et des enjeux soulevés par le public

Enjeux	Observations
Le maintien de la qualité des habitats floristiques et fauniques	<ul style="list-style-type: none"> • L'étude d'impact devrait couvrir l'ensemble de la berge sise entre les installations du port de Montréal, soit entre le terminal Cast et le quai de transbordement de produits pétroliers; • L'étude d'impact devrait couvrir l'ancienne cale sèche située à l'extrémité est du parc; • Analyser la consolidation et la valorisation potentielle de secteurs pour des raisons fauniques (création de structures flottantes ou sous-marines). Ces zones pourraient servir à dissuader la présence de certains bateaux à moteur à proximité des berges;
La protection des milieux humides et hydriques	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser l'impact des ouvrages de surverse sur la qualité de l'eau du secteur;
Le maintien de la sécurité des résidents et des usagers	<ul style="list-style-type: none"> • L'étude d'impact devrait couvrir tous les accès au fleuve, incluant les accès informels qui sont moins sécuritaires; • Le projet devrait aussi encadrer les accès au fleuve; • Prévoir l'accessibilité universelle jusqu'au fleuve aux endroits ciblés;
La conciliation des usages du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • L'étude d'impact devrait couvrir les impacts potentiels du développement du projet de la Trame verte et bleue de la Communauté métropolitaine de Montréal;
La protection du patrimoine bâti et archéologique	<ul style="list-style-type: none"> • L'étude d'impact devrait prendre en compte la valeur culturelle du lieu, dont son histoire et son patrimoine matériel et immatériel, incluant notamment les artefacts liés aux activités fluviales, maritimes et portuaires;

ANNEXE

RECUEIL DES COMMENTAIRES REÇUS AU COURS DE LA CONSULTATION

Avis de non-responsabilité

Il est à noter que les commentaires suivants sont ceux qui ont été fournis par des tiers au cours de la consultation publique sur les enjeux du projet et reproduits tels quels dans la présente annexe. Ils ne peuvent être considérés comme constituant une prise de position du Ministère ou du gouvernement du Québec. Le Ministère n'assume aucune responsabilité tant dans leur forme que dans leur contenu.

Auteur	Ville	Enjeux	Préoccupations
Citoyen	Montréal	<p>L'avis de projet déposé prévoit la restauration d'une longueur cumulative de segments totalisant 1,8 km. L'étude d'impact devrait couvrir l'ensemble de la berge sise entre les installations du port de Montréal, le terminal Cast d'un côté et le quai de transbordement de produits pétroliers à Montréal-Est de l'autre (approx. 2.2 km). Le mandat ne doit plus exclure les accès physiques au fleuve tel que l'avis de projet de la Ville de Montréal le spécifie. • Actuellement, parmi les accès physiques au fleuve identifiés au plan, un seul est peut-être universellement accessible, et ce, pendant une partie de l'année seulement. • Actuellement, de nombreux citoyens se fraient un chemin à travers les enrochements à leurs risques et périls, régulièrement au détriment de la flore et de la faune. • La relocalisation de tronçons de chemin adjacent à la berge devrait normalement être accompagnée d'un processus permettant d'offrir une accessibilité universelle</p>	<p>L'étude d'impact environnemental devrait inclure l'ensemble de la bande riveraine du parc (et non seulement 1,8 km) Avant de modifier ces accès, il faut se poser plusieurs questions : Est-ce que les accès actuels sont ces meilleurs endroits tant d'un point de vue écologique que pour la population? Devrait-on éliminer certains accès quitte à en élargir certains ou à en créer un ou plusieurs autres? Est-ce que la création d'une plage serait pertinente ? À quel endroit ? Faudrait-il faciliter certaines activités nautiques légères comme la planche à pagaye, le kayak, le canot? Où et comment encadrer ces pratiques? Pour plusieurs raisons, la fréquentation se concentre entre les rues Liébert et Pierre-Bernard, entraînant une pression importante sur les berges de la partie ouest du parc de la Promenade Bellerive. Y-a-t-il corrélation entre cette tendance et la qualité de la flore et faune riparienne et aquatique? Ne faudrait-il pas</p>

		<p>jusqu'au fleuve aux endroits ciblés. • Le territoire étudié exclut l'ancienne cale sèche située à l'extrême est de l'actuel parc de la Promenade Bellerive. Cette cale sèche subit une érosion importante et devient peu à peu un endroit dangereux et menace l'intégrité de la berge. Cette cale sèche doit faire partie de l'étude d'impact.</p>	<p>canaliser efficacement cette demande d'accès aux berges du fleuve ou à des vues à des endroits bien ciblés afin de mieux protéger les valeurs écologiques et paysagères du reste du site? Évaluer la pertinence des accès actuels au fleuve pour les besoins des citoyens / protection et consolidation des milieux naturels = fermer, relocaliser, élargir, reconfigurer.</p>
--	--	---	---

Citoyen	Montréal	<p>L'avis de projet ne prévoit pas (du moins ne le mentionne pas) examiner l'impact de l'existence d'émissaires du réseau d'égout collecteur ou de l'écoulement des eaux de surface provenant des parcs adjacents au parc de la Promenade-Bellerive.</p>	<p>L'étude d'impact devrait inclure l'ensemble des milieux hydriques (de surface et submergés).• L'étude d'impact devrait tenir compte de tous les émissaires du réseau d'égout collecteur et des structures de surverse, en berge et submergées. Comment les changements climatiques influenceront-ils la fréquence et le niveau de contamination des surverses ? Quels sont les impacts de ces surverses sur la flore et la faune aquatique ? Sur les activités humaines liées au fleuve, baignade, activités nautiques légères, pêche?• Devrait-on relocaliser ou réaménager certains émissaires ?• L'étude d'impact devrait inclure non seulement la protection des milieux hydriques (submergés) ayant une valeur écologique reconnue, mais aussi la consolidation ou la valorisation potentielle de certains secteurs hydriques pour la faune (création de structures flottantes ou sous-marines offrant des milieux naturels complémentaires pour certaines espèces animales d'intérêt, à protéger ou favoriser) Ces zones pourraient-elles aussi servir à dissuader la présence de certains bateaux moteurs à proximité des berges.</p>
----------------	----------	--	---

Citoyen	Montréal	<p>L'avis de projet ne mentionne pas l'existence du projet de la Trame verte et bleue adopté par la Communauté métropolitaine de Montréal dans les paramètres dont il doit tenir compte.</p>	<p>L'étude d'impact doit prendre en compte les impacts potentiels du développement de la Trame verte et bleue adoptée par la Communauté métropolitaine de Montréal tant sur les liaisons à inclure dans un réseau futur de navettes fluviales, que sur la pertinence ou l'importance de certains équipements de loisir comme la baignade, les activités nautiques légères, l'interprétation de la nature à l'intérieur du parc de la Promenade Bellerive. Par exemple, le développement de la Trame verte et bleue pourrait-elle requérir l'augmentation de la capacité et de la fréquence globale des navettes ? Le développement d'équipements majeurs de loisirs aquatiques dans le cadre de la trame verte et bleue pourrait-il diminuer la pression pour créer une plage ?</p>
----------------	----------	--	---

Citoyen	Montréal	<p>MILIEUX HYDRIQUES</p> <p>L'étude d'impact devrait inclure les milieux hydriques (submergés). L'impact devrait tenir compte de tous les émissaires du réseau ; égout collecteur et des structures de surverse, en berge et submergées. Comment les changements climatiques influenceront-ils la fréquence et le niveau de contamination des surverses ? Quels sont les impacts de ces surverses sur la flore et la faune aquatique ? Sur les activités humaines liées au fleuve, baignade, activités nautiques légères, pêche ?</p>	<p>L'étude d'impact devrait inclure l'enjeu de la gestion des eaux de pluie dans le bassin versant du collecteur et se pencher sur la gestion des ouvrages de surverses. Quelles seraient les mesures optimales de gestion des eaux de pluie permettant de réduire le nombre et le volume des surverses à la Promenade Bellerive et surtout leur charge en polluants ? Devrait-on relocaliser ou réaménager certains émissaires aux abords de la Promenade Bellerive ? L'impact devrait inclure non seulement la protection des milieux hydriques (submergés) ayant une valeur écologique reconnue, mais aussi la consolidation ou la valorisation potentielle de certains secteurs hydriques pour la faune (création de structures flottantes ou sous-marines offrant des milieux naturels complémentaires pour certaines espèces marines (intérêt, à protéger ou favoriser) Ces aménagements pourraient-ils dissuader les bateaux moteurs d'approcher des berges ?</p>
----------------	----------	--	--

Société d'animation de la Promenade Bellerive	Montréal	ENSEMBLE DE LA BANDE RIVERAINE INCLUANT LA CALE SÈCHE L'étude d'impact environnemental devrait couvrir l'ensemble de la bande riveraine sise entre les installations du port de Montréal, incluant l'ancienne cale sèche. Le mandat ne doit plus exclure les enjeux d'accessibilité au fleuve.	Les citoyens se rendent au parc de la Promenade Bellerive de différentes façons : navettes fluviales, embarcations légères, autobus, automobiles, vélos, à pied, etc. La rue Notre-Dame est l'accès privilégié des gens arrivant de l'ouest. Les traverses de la voie ferrée concentrent le flot des visiteurs arrivant du nord sur quelques rues, Lebrun et des Ormeaux. Les circuits d'autobus liés au métro Honoré-Beaugrand ainsi que principaux équipements sont concentrés dans le secteur ouest du site. La fréquentation se concentre dans le centre-ouest de la Promenade Bellerive. Quelles en sont les impacts sur la flore et faune? Ne faudrait-il pas canaliser l'accès physique et visuel aux berges du fleuve dans certains secteurs ciblés afin de mieux protéger la valeur écologique du reste du site? L'ancienne cale sèche est située à Montréal-Est, hors du parc de la Promenade Bellerive. L'érosion importante que ce lieu subit constitue probablement une menace la sécurité des usagers du parc, une atteinte au patrimoine maritime ainsi qu'à la qualité du milieu hydrique et des berges. Des travaux de stabilisation semblent s'imposer. Par qui ? Ne faudrait-il pas inclure ce tronçon de berge dans l'étude d'impact?
--	----------	--	---

Solidarité Mercier-Est	Montréal	<p>L'étude d'impact doit prendre en compte les valeurs culturelles du lieu dont son histoire et son patrimoine matériel et immatériel. Les artefacts liés aux activités fluviales, maritimes et portuaires doivent être documentés, mis en valeur et interprétés de façon créative. L'immense valeur culturelle de la rue Notre-Dame doit aussi être prise en compte. D'autres vestiges, incluant des alignements d'arbres ou spécimens ponctuels méritent aussi considération. L'étude d'impact doit aussi prendre en compte la valeur sociale extrêmement élevée du parc de la Promenade Bellerive et des espaces publics adjacents pour la population de tout l'est de l'île de Montréal. L'est souffre d'un déséquilibre majeur à plusieurs points de vue. Des mesures s'imposent pour rééquilibrer ce déficit. Il serait intéressant que la Ville de Montréal et l'Agglomération de Montréal proposent un plan directeur ambitieux. Ce plan devrait non seulement inclure le parc de la Promenade Bellerive, les espaces submergés liés, ainsi que les parcs et les espaces publics adjacents, incluant les corridors verts, mais aussi aborder un plus large éventail d'enjeux.</p>	<p>Le parc de la Promenade Bellerive est le seul lieu permettant un accès physique aux centaines de milliers de citoyens vivant entre le Vieux-Port de Montréal et le parc de l'Hôtel de Ville de Montréal-Est, un espace vert enserré par des installations pétrolières. La population de l'est de Montréal est presque équivalente à celle de Québec. L'étude d'impact doit prendre en compte de la valeur stratégique de cet accès au fleuve pour l'est de Montréal, un territoire négligé à plusieurs points de vue et de l'usage intensif qui existe actuellement et qui devrait se poursuivre ou même s'accentuer.</p>
-----------------------------------	----------	---	--

